

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65 Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 06/06/19

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 3 juin 2019 D-2019/208

Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53 M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François IAV

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15

Excusés:

Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Alexandra SIARRI

Musée d'Aquitaine. Réalisation d'un parcours multi-sensoriel. Demandes de subventions. Autorisation. Signature.

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis la loi « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », de nombreuses mesures ont été mises en place au cours des dernières années pour permettre une accessibilité universelle dans les diverses structures muséales.

Le musée d'Aquitaine a, par ailleurs, obtenu en 2016, le label « Tourisme et handicap » pour les quatre principales déficiences (auditives, mentales, motrices, visuelles). Chaque année, quelque

2 000 visiteurs en situation de handicap viennent ainsi découvrir ses collections et expositions.

Par ailleurs, pour offrir de meilleures conditions d'exposition des collections et d'accueil des publics, le musée d'Aquitaine a entrepris depuis 2009, un ambitieux travail de rénovation de son parcours permanent et souhaite maintenant renforcer cette démarche d'accessibilité en faveur des personnes en situation de handicap, en réalisant un parcours sensoriel complet intégré à l'ensemble de son parcours de visite.

Prévu pour être inauguré fin 2020, ce parcours se composera de 28 stations dans le parcours permanent du musée d'Aquitaine. Chacune de ces stations accueillera entre un et six éléments : fac-similés, dessins tactiles, maquettes, boîtes olfactives. Des cartels-braille seront également intégrés et des commentaires enregistrés seront proposés à l'écoute sur un audioguide dédié et disponibles en vidéo en langue des signes.

Le coût de cette opération a été estimé à 359 980 €. Compte tenu de son intérêt, plusieurs partenaires sont susceptibles de soutenir ce projet sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

FINANCEMENT	MONTANT	%
Subventions		
DRAC	6 000 €	1,67 %
Région Nouvelle-Aquitaine	50 000 €	13,90 %
Département Gironde	20 000 €	5,55 %
Mécénats		
Fonds de dotation Lucie Care	50 000 €	13,90 %
Fonds Handicap & Société	20 000 €	5,55 %
Fondation Crédit Agricole Aquitaine	15 000 €	4,17 %
Fondation de France	50 000 €	13,90 %
Autres mécénats (en cours de prospection)	51 280 €	14,23 %
Ville de Bordeaux		
Valorisation temps dédié équipe du musée d'Aquitaine	97 700 €	27,13 %
TOTAL	359 980 €	100 %

Si l'un des cofinancements était moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

Les conventions de mécénat en cours seront présentées à un prochain Conseil municipal.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter les partenaires ci-dessus ;
- signer tout document afférant à ces cofinancements ;
- émettre les titres de recettes du montant des sommes allouées.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT